

Bagneux, le 20 mai 2019

4^e Salon Handicap, Emploi & Achats Responsables

L'Agefiph soutient les entreprises pour préparer la réforme de l'OETH

Pour la 4^e année consécutive, l'Agefiph est partenaire du Salon Handicap, Emploi & Achats Responsables, le 28 mai, au Palais des Congrès à Paris (stand P206). L'occasion d'écouter et de conseiller les entreprises, notamment sur la réforme de l'Obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH).

Un simulateur de calcul de la contribution version « nouvelle OETH »

Les collaborateurs de l'Agefiph seront disponibles pour leur présenter le nouveau simulateur de calcul de la contribution qui tient compte du nouveau mode de calcul induit par la réforme. Les entreprises pourront aussi découvrir les nouvelles vidéos pédagogiques présentant la réforme de l'OETH (à voir aussi sur le site de l'Agefiph). Enfin, elles pourront repartir avec de la documentation et, en particulier, un hors-série spécial OETH réalisé avec Liaisons sociales magazine.

A découvrir dès le 28 mai sur <https://www.agefiph.fr/articles/obligation/en-2020-loeth-evolve-anticipons-ensemble>

Autres temps forts du salon

A 09h30, 1^{er} atelier

Intervenant : Olivier Roblain pour l'Agefiph ; salle A13

« La désignation de référents handicap dans les entreprises de plus de 250 salariés : une opportunité pour développer l'emploi des personnes handicapées ? ». La "Loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel" prévoit la désignation d'un référent handicap au sein de toute entreprise employant au moins 250 salariés, qui est "chargé d'orienter, d'informer et d'accompagner les personnes en situation de handicap" (article L5213-6-1 du Code du travail). Des référents handicap sont déjà en place dans de nombreuses entreprises. Cet atelier sera l'occasion de partager les résultats de travaux menés dans le cadre du Réseau

des référents handicap (RRH) animé par l'Agefiph et d'évoquer les réflexions organisées dans le cadre de la concertation pilotée par l'Etat relative à la rénovation de l'offre de service.

A 12h30, 2^e atelier

Intervenants : Pierre-Sylvain Guely (Acoff-Orssaf), Marie Neuville (DGEFP) et Pascaline Tuho pour l'Agefiph. Salle A14.

« *L'évolution de l'OETH et de sa déclaration : quelles nouveautés et comment s'y préparer !* », suite à la loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » du 5 septembre 2018.

L'objectif de cet atelier est double : présenter les nouvelles dispositions de cette loi en matière d'obligation d'emploi des travailleurs handicapés, mais également permettre aux entreprises de disposer d'éléments pratiques pour effectuer les démarches déclaratives en DSN à compter de janvier 2020. <https://www.salonhandicap.com/programme/l-evolution-de-l-oeth-et-de-sa-declaration-queelles-nouveautes-et-comment-s-y-preparer-9455/>

A 14h30, 1^{re} conférence

Avec Thomine De Bournet (Cafés joyeux), Charles Fiessinger (Michelin), Séverine Hassler (Wavestone), Jacques Lecomte (Faculté des Sciences sociales), Céline Marciniak (Stef) et Sylvie Poncet (Inser'Adis). Animée par Arnaud Le Gal des Echos. Salle P53.

« *RSE et Handicap : l'entreprise, un acteur majeur pour transformer la société* », une conférence pour accompagner l'émergence de nouvelles façons de faire en matière de RSE et Handicap : un levier de transformation des organisations !

A 16h30, 2^e conférence

En partenariat avec Sciences Po. Avec Camille Benoit (La Pitié-Salpêtrière). Salle C43.

« *Les neurosciences au service de l'emploi des personnes handicapées : une solution pour un management performant des personnes avec un handicap invisible* », découvrir le fonctionnement cérébral des personnes avec un handicap invisible afin de permettre aux managers de mieux cerner leurs difficultés et de trouver les moyens d'obtenir l'expression de leurs potentiels.

Partenaire des entreprises, l'Agefiph anime le Réseau des référents handicap (RRH) qui réunit plus de 1 500 entreprises pour échanger des bonnes pratiques et nourrir leurs politiques handicap. Le handicap est un laboratoire de la diversité et source de progrès pour les entreprises. Un message que l'Agefiph va faire passer sur le salon dans le cadre d'ateliers et de conférences. Mais aussi en recevant sur son stand les entreprises pour les informer, les conseiller notamment dans la perspective de la réforme de l'OETH.

Lancement de l'opération #activateurdeprogres

A cette occasion, l'Agefiph invite les entreprises et tous ceux qui agissent en faveur de l'emploi des personnes handicapées à se mobiliser et à témoigner de leur engagement en s'affichant « #Activateur de progrès ». Un message positif destiné à montrer que les personnes handicapées, grâce à leurs compétences et à leurs différences, contribuent au progrès de l'entreprise et de la société. Et que l'emploi des personnes handicapées est une réalité. Une démarche à découvrir sur

<https://www.activateurdeprogres.fr/Site/LaDemarcheActivateurDeProgres>

Plusieurs rendez-vous sont déjà prévus, à l'issue du salon Handicap, emploi et achats responsables :

- Le 14 juin : 34^e Open de tennis fauteuil de Sceaux : ateliers RRH menés par l'Agefiph sur les accords agréés.
- Le 14 novembre : 1^{er} Prix #activateurdeprogrès, qui récompensera une entreprise ou une organisation pour une action marquante en faveur de l'emploi des personnes handicapées.
- Du 18 au 23 novembre : 23^e Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées : des centaines de rendez-vous et d'événements sur tout le territoire.
- Les 19 et 20 mars 2020 : première université des RRH : des conférences et des ateliers organisés par le RRH pour toutes les entreprises engagées.

QU'EST-CE QUE L'AGEFIPH ?

*L'Agefiph (Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées) est l'animatrice des politiques emploi/handicap en France. Instituée par la loi du 10 juillet 1987, elle élabore et finance des aides et des services en direction des personnes handicapées et des entreprises. Son implication auprès d'un vaste réseau de professionnels et son travail d'analyse lui confèrent une expertise et un rôle de développeur reconnus. **En 2018, l'Agefiph a dispensé près de 223 000 aides et services financiers, en progression de 2% par rapport à 2017.** Plus d'informations sur www.agefiph.fr*

CONTACTS PRESSE :

EPOKA : Bcavaglione@epoka.fr – 06.84.84.37.53

Ghislaine Cristofolletti – g-cristofolletti@agefiph.asso.fr – 06.21.65.41.96